

INSCRIPTIONS

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018

*mentions obligatoires

Je soussigné(e),

Madame , Monsieur, (Nom et prénom).....

Adresse*

.....

N°*

83120 LE PLAN DE LA TOUR

Numéro de téléphone*

.....

Adresse mail *:

.....

Souhaite m'inscrire dans la Catégorie *

N°.....

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOS*

Autorise la Commune du Plan de la Tour et l'Agence de Développement Touristique VAR TOURISME à utiliser les photos réalisées lors du concours communal et départemental des « Maisons Fleuries et autres » 2018, pour toutes éditions de communication, publications dans brochures, mise en ligne sur le site web, affiches et tout document, pour une durée illimitée.

Fait à le / ____ / ____ / ____ /



SIGNATURE*

précédée de la mention « Lu et approuvé »*



LE PLAN-DE-LA-TOUR

6^{ème} Concours Communal des Maisons Fleuries

Inscrivez-vous jusqu'au 30 juin à la Mairie et tentez de remporter le 1^{er} prix !
7 catégories – particuliers et commerçants

Renseignements : 04 94 55 07 55

ou le : 04 94 55 20 50

animation83120@gmail.com



Foire aux Plants
21 & 22 avril

1 inscription sur le
stand de la Foire

=

1 plante offerte !



La commune du Plan-de-la-Tour a
obtenu une deuxième Fleur
au Label des Villages Fleuris
Qualité du Cadre de Vie



Au niveau communal, la municipalité organise un **Concours des Maisons Fleuries**.

Ouvert à tous les particuliers sur simple inscription en Mairie.

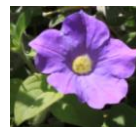
Pour que chacun puisse y participer **7 catégories** sont proposées ! Pas besoin de posséder de jardin, une simple fenêtre suffit ou une façade **visible depuis la rue** vous permet de participer !

La commune déterminera avec vous la catégorie la plus appropriée à **votre Inscription**.

Le jury communal composé d'élus municipaux, de commerçants et d'artisans, effectuera une visite d'évaluation.

La remise des Prix est prévue la première semaine de juillet,

Une invitation vous sera envoyée. Les lauréats seront proposés au **Concours Départemental des Maisons Fleuries** selon les mêmes critères.



Dans quelle catégorie pensez-vous vous inscrire ? (fiche d'inscription au dos)

- Catégorie 1** : Maison avec jardin visible de la rue.
- Catégorie 2** : Décor floral installé sur la voie publique.
- Catégorie 3** : Balcon, Terrasse, Mur, ou Fenêtre visible(s) de la rue.
- Catégorie 4** : Hôtel, café, restaurant, camping, ferme, gîte, chambres d'hôtes,
- Catégorie 5** : Immeuble Collectif, lotissement, copropriété, foyer logement (immeubles ou résidences considérés dans leur ensemble).
- Catégorie 6** : École : Crèches, écoles maternelles et primaires, accueils de loisirs.
- Catégorie 7** : Jardin familial : Les jardins familiaux gérés sous forme associative.

Service Animation :

04 94 55 07 55 / 04 94 55 20 50
animation83120@gmail.com